

---

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU  
RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-215  
DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET  
DE SUIVI BUDGÉTAIRES ET DÉLÉGUANT LE  
POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES**

---

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 décembre 2018, le conseil de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois a adopté le *Règlement numéro 2018-215 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses*.

L'objet de ce règlement est d'établir les règles de contrôle et de suivi budgétaires que tous les fonctionnaires et employés concernés de la municipalité doivent suivre ainsi que les règles de délégation d'autorisation de dépenser que le conseil décrète en vertu des premier et deuxième alinéas de l'article 961.1 du *Code municipal du Québec*.

Le *Règlement numéro 2018-215 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses* est disponible au bureau de la municipalité situé au 489, chemin Saint-Louis, à St-Étienne-de-Beauharnois (Québec) J0S 1S0, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à St-Étienne-de-Beauharnois, ce 5 décembre 2018.

---

**GINETTE PRUD'HOMME**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Ginette Prud'Homme, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Étienne-de-Beauharnois certifie par la présente avoir publié, en date du 5 décembre 2018, l'avis public d'entrée en vigueur du *Règlement numéro 2018-215 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant le pouvoir d'autoriser des dépenses* ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : Bibliothèque et l'Hôtel de ville

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5 décembre 2018.

---

**GINETTE PRUD'HOMME**  
Directrice générale et secrétaire-trésorière